



Dictionnaire des théâtres du monde

Parterre

Partie la plus basse de la salle de spectacle, en face de la scène et entourée des loges et balcons ; partie du public placée dans ce lieu. De la construction de l'[Hôtel de Bourgogne](#) en 1548 jusqu'aux années 1780, les grands théâtres dramatiques de Paris avaient un parterre debout, bon marché. L'installation de banquettes fait doubler les prix et renvoie le public plus pauvre vers le [paradis](#). L'orchestre remplace le parterre vers la fin du XIXe siècle. Cependant, dans quelques théâtres, ce terme désigne encore des places situées derrière les fauteuils d'orchestre.

Rédacteur(s)

[M. DE ROUGEMONT](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Technique et créateurs techniques](#)

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : paradis orchestre

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-parterre>